

La quinzaine féministe : aux Indes. - Autour d'une école ménagère. - Agentes de police. - Pas de femmes ministres en Angleterre

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 179

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ÉTRANGER... . 8.—
 Le Numéro.... . 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

18 insert. 24 insert.
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, . 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Où sont les 1588 abonnés? — La quinzaine féministe: E. Gd. — Examen de conscience: La Rédaction. — Lettre d'Allemagne: le renvoi de femmes fonctionnaires: Marie STRITT. — De ci, de là... — A propos du vote familial: Maurice VEILLARD et E. Gd. — L'Organisation Internationale du Travail et les femmes. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — Feuilleton: Variété: un salon littéraire d'autrefois: Marguerite EVARD. — Carrières féminines: la tapisserie décoratrice: A. M.

Avis important

Nous prions instamment tous ceux de nos abonnés en Suisse qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir verser à notre compte de chèques postaux N° I. 943 le montant de leur abonnement pour 1924 (prix de l'abonnement: 5 fr.; prix de revient 6 fr.) avant le 31 janvier. Nous mettrons en effet à la poste dès le 1^{er} février des remboursements postaux du prix de l'abonnement augmenté des frais pour tous ceux dont l'abonnement n'aura pas été réglé à cette date, et nous espérons que ceux qui préfèrent ce mode de paiement voudront bien réserver bon accueil à ces remboursements.

Quant à nos abonnés de l'étranger, la différence des changes rendant beaucoup trop compliqué le paiement par remboursement, nous les prions de bien vouloir régler le montant de leur abonnement (8 fr. argent suisse) par mandat poste international, ou par l'entremise d'amis résidant en Suisse, avant le 15 février.

L'ADMINISTRATION

Où sont les 1588 abonnés?...

Hélas! Le cap à doubler de l'année nouvelle est bien pour nous le cap, sinon des Tempêtes, du moins des vents contraires. Qu'on en juge: nous enregistrons, pour cette quinzaine, d'une part

17 abonnés nouveaux

et d'autre part

30 désabonnements

d'où recul net de 13 abonnements, non pas sur la précédente quinzaine, où s'équilibraient tout juste refus d'abonnements et abonnés nouveaux, mais sur notre situation, pourtant encore insuffisamment stable, du mois de décembre. Ce n'est ni réjouissant, ni encourageant.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE

La Quinzaine féministe

Aux Indes. — Autour d'une école ménagère. — Agentes de police. — Pas de femmes ministres en Angleterre.

Il y a plus de quinze jours, puisque cela se passait à la fin de 1923, que les femmes hindoues ont vécu leur « semaine historique »; mais comme les nouvelles détaillées nous sont arrivées seulement ces jours, nos lecteurs nous excuseront si nous retardons quelque peu dans nos comptes-rendus des progrès féministes aux Indes. Il s'agissait d'élire les membres des Assemblées législatives et des Conseils législatifs des différentes provinces de la péninsule, et les femmes des provinces de Madras, de Bombay et des Provinces-Unies ont été appelées au scrutin pour la seconde fois depuis qu'elles possèdent le droit de vote. Ce droit, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, est exactement le même pour les femmes et pour les hommes, sans restrictions ni privilèges, sauf en ce qui concerne l'éligibilité, que les femmes ne possèdent pas encore.

On a évalué approximativement le chiffre total des nouvelles électrices à cent millions, dont les trois quarts, en tout cas dans la province de Madras, ont participé au scrutin. Il est vrai que l'Association féministe hindoue avait mené campagne au moyen de meetings, de conférences, de visites à domicile, pour engager les femmes à voter, les mettre au courant de ce que représentaient leurs nouveaux devoirs, les aidant ensuite à se débrouiller dans la procédure électorale. De plus, cette même Association avait envoyé aux candidats un questionnaire dont les points principaux portaient sur l'assurance-maternité, l'éducation obligatoire des jeunes filles, des crédits plus étendus en matière d'hygiène, la prohibition des stupéfiants, etc., et les réponses reçues par elle ont prouvé que beaucoup d'hommes avaient pris à cœur le programme féministe de réformes.

... Tout de même, il est curieux de constater que les femmes hindoues, qui, pour tant d'entre nous, évoquent encore avec leurs voiles, leurs draperies, leurs bijoux orientaux, des personnages des Mille et Une Nuits... que ces femmes-là disposent d'un moyen de faire aboutir les réformes sociales, hygiéniques et éducatives qu'elles désirent, et que ce moyen, on le refuse encore aveuglément aux femmes de Renens ou de Cormondrèche.

Ou aux femmes de Moutier. Car nous venons d'être mise au courant d'un incident qui jette une vive lueur sur certaine mentalité masculine dans la région du Jura.

Il ne s'agissait de rien moins révolutionnaire que de la fondation d'une école ménagère, dont l'idée avait été mise à l'étude il y a sept ans, abandonnée en raison des difficultés de guerre, et reprise enfin par un Comité d'initiative uniquement féminin. Celui-ci avait d'abord recueilli des signatures pour une pétition adressée au Conseil municipal; puis, sur la demande de celui-ci, avait longuement et minutieusement préparé un budget, très détaillé, très pesé, prévoyant comme il convient de la part de ménagères expertes le minimum de dépenses pour le maximum de rendement. En effet, il était possible de profiter à très bon compte d'une installation, maintenant inutilisée, précédemment faite par l'Office du Travail pour un cours de chômeurs; une directrice admirablement qualifiée était trouvée, qui acceptait par dévouement pour l'œuvre un traitement très bas; et mieux encore, les subventions fédérale et cantonale étant assurées si l'école se créait, les débours de la commune de Moutier n'atteignaient au total que la somme de 2000 fr. Nous connaissons bien des communes qui seraient très heureuses pour 2000 fr. par an d'installer une école ménagère sur leur territoire! Mais tel ne fut pas l'avis des électeurs de l'Assemblée communale, auxquels furent soumis, et la demande et le budget, le 28 décembre dernier — et qui refusèrent l'un et l'autre tout crûment.

Il y eut, il est vrai, des circonstances atténuantes. La première, c'est qu'on était en période d'inondations, et qu'au beau milieu de la séance, les assistants furent avertis de la crue de la Birse, et que les débats furent de ce fait singulièrement écourtés. La seconde, c'est que la commune de Moutier se trouve dans une situation financière déplorable, qui ne lui permet pas d'ajouter à son budget la moindre dépense extraordinaire. Soit. Les femmes, d'ailleurs, se sont montrées belles joueuses, s'inclinant sans récriminer devant le verdict de la majorité, quelque forte que pût être pour beaucoup d'entre elles la déception. Cette attitude très digne, leurs adversaires n'eurent pas même le bon goût de s'en inspirer; et oubliant trop facilement qu'

à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire,

ils triomphèrent de la façon, non seulement la moins glorieuse, mais aussi la moins spirituelle. N'avons-nous pas lu un compte-rendu de l'Assemblée, où il était question des « suffragettes », qui, prenant exemple sur Mrs. Pankhurst, veulent prouver leur énergie en créant à Moutier, à l'instar de ce qui se fait ailleurs... (lecteur, frémissez d'horreur, vous demandant de quel projet effarant ces énergumènes sont capables (Réd.)... une école ménagère. » (Apparemment, c'est une présomption insoutenable de la part de femmes auxquelles on répète, depuis le bonhomme Chrysale, que leur tâche est d'écumer le pot. (Réd.) « Mais, continue l'article précité, on sent qu'il manque à ces dames de l'expérience dans ces questions (évidemment les hommes ont bien davantage l'expérience de la tenue de ménage: cela est prouvé! (Réd.)... et elles savent aujourd'hui que les électeurs de Moutier se considèrent comme responsables de la bonne gestion de notre caisse et qu'ils ne pensent pas encore intéresser le sexe dit beau à nos affaires. » (Sans doute, cette caisse n'est pas aussi alimentée par les impôts payés par des femmes pour que les électeurs en parlent comme de leur propriété exclusive? (Réd.)

On ne sait trop si l'on doit se consterner de ce que notre terre de démocratie produise encore de pareils échantillons de sottise, ou bien hausser les épaules devant tant d'illogisme et de béate vanité. Regardons ailleurs pour nous consoler.

* * *

Voici, par exemple, d'après une lettre au *Times* de Mrs. Corbett Ashby, quelques détails sur le travail accompli durant les derniers six mois par les femmes agentes de police dans la zone d'occupation anglaise.

On sait peu ou on sait mal la besogne admirable, faite calmement et sans bruit, par ces femmes envoyées par le gouvernement anglais, et de concert d'autre part avec des agentes de police allemandes nommées tout spécialement. Il est évident qu'une région d'occupation ne peut être, hélas! un parangon de moralité publique, mais la situation était compliquée encore là du fait de la différence du change, qui faisait de tout Tommy anglais un millionnaire aux yeux des petites ouvrières ou paysannes allemandes chômant ou grelottant de faim...

Aussi l'immoralité se développait-elle à un degré désolant, tant pour les mères de famille allemandes qui voyaient sombrer leurs filles, que pour les anglaises qui se rendaient compte des dangers et des tentations auxquels leurs *lads* étaient exposés. Et de pair avec l'immoralité marchaient ses compagnes inévitables: les maladies vénériennes.

Un incident tout fortuit permit à Mrs. Corbett Ashby de se rendre compte de cette situation; et avec un courage souriant et une persévérante bonne grâce dont elle se garda bien de souffler mot dans sa lettre au *Times*, mais dont nous savons qu'elle eut besoin, elle remua le ciel et la terre pour atteindre les autorités compétentes anglaises, les renseigner, leur parler net à l'occasion — si bien qu'après une enquête officiellement menée, elle obtint l'envoi à Cologne de Commandant Mary Allen, chef du Corps auxiliaire de police féminine de Londres, (celle-là même que nous avons applaudie à Genève en automne) qui, d'accord avec les autorités militaires d'occupation et les autorités civiles allemandes, et de concert avec les Associations féministes allemandes, organisa un service d'agentes de police chargées de surveiller les rues et les cafés. Le changement fut prodigieux. L'aspect des rues devint tout autre, des asiles furent ouverts pour recueillir et abriter toutes les petites malheureuses venant chercher fortune (et de quelle façon!) dans la ville; les petits soldats acceptèrent joyeusement le contrôle des agentes dont ils apprécèrent bien vite la cordialité et la bienveillance; et les jeunes filles trouvèrent en elles un appui, des conseils, souvent par leur entremise du travail ou une situation honnête. Enfin, les statistiques des maladies vénériennes accusèrent une courbe descendante aussi significative que la courbe ascendante des mois précédents.

Et tout ceci fut l'œuvre de femmes, de « suffragettes », mais aussi de femmes électrices, que les gouvernements écoutent parce qu'elles représentent une valeur électorale. Aussi la leçon se dégage-t-elle avec une netteté parfaite de ces deux récits: quand les femmes votent, elles peuvent réaliser des merveilles d'assainissement moral, même là où la situation paraît la plus désespérée. Quand elles ne votent pas, on les ridiculise parce qu'elles demandent l'ouverture d'une école où l'on apprendra à leurs filles, comme disait Charlotte Brontë, « à cuire des pâtés pour que des hommes les mangent. »

* * *

En revanche, c'est une déception de constater, en étudiant la composition du nouveau ministère travailliste anglais, que, contrairement aux bruits qui avaient couru avec persistance, M. Ramsay MacDonald n'a confié aucun portefeuille à une femme, et que ce cabinet sera, comme ses prédécesseurs, exclusivement masculin. A moins que, pour graduer l'étape, des femmes n'accèdent à des postes de sous-secrétaires d'Etat? Car sauter d'un coup de la minorité politique complète d'avant 1918 à la participation directe au ministère... cela aurait été un bond trop beau pour être possible!

E. GR.

Examen de conscience

Parmi les avis de non renouvellement d'abonnements, qui arrivent nombreux ces jours sur notre table, s'en trouvait un dont la teneur vaut la peine d'une courte méditation. Emanant d'une Société féminine locale de la campagne romande, il nous donnait comme motif de ce désabonnement que « par suite de la fondation d'un groupe féministe dans la ville, la Société se désintéressait de la question et du journal ».

Sans doute, ces dames n'ont-elles vu là qu'une sage division du travail: aux féministes, le Mouvement; à elles, quoi? peu nous importe. Car ce qui nous a frappée surtout, et qui motive l'examen de conscience auquel nous procédons ici, c'est cette classification rigoureuse et exclusive de la part de femmes, qui ont pourtant à leur programme le travail social et féminin, l'entraide féminine, l'éducation mutuelle, l'amélioration des conditions d'existence tant morales que matérielles des femmes, et dont l'activité en a donné la preuve. Que le Mouvement soit féministe, suffragiste, c'est sa définition, sa raison d'être, son honneur, son drapeau; mais cela le rend-il